

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 17 janvier 2017

L'an deux mille dix sept, le mardi 17 janvier à 18 heures 30 minutes, les membres du comité départemental se sont réunis à la Maison des Comités, 106 rue des Bussys 95600 Eaubonne, en assemblée générale sur convocation du Président selon les dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émergée par chacun des membres entrant en séance.

L'assemblée est présidée par François MICHELS.

La feuille de présence permet de constater que :

Sont présents :

Philippe BLONDE Président de l'AS du golf de Domont Montmorency	19 voix
Xavier FLAMENT Président de l'AS du golf de Gadancourt	12 voix
Muriel FOULQUIE Présidente de l'AS du Paris International Golf Club	11 voix
Nicolas BRULE Président de l'AS du golf de l'Isle Adam	12 voix
Alain DUVARD Président de l'AS du Daily Golf de St Ouen l'aumône	6 voix
Jacques BOTTO Président de l'AS du golf de Villarceaux	13 voix
Michel GILBERT Président de l'AS du golf d'Ableiges	11 voix

Représentés :

Yves FLAISSIER Président de l'AS du golf de Plessis Bellefontaine par Robert BACHMANN	12 voix
Jean François TAPONNIER Président de l'AS du golf de Mont Griffon par Arlene MLODZIK	15 voix
Karim BETINA Président de l'AS du golf de Cergy par Patrick GRANDIN	12 voix
Jacqueline ANCEY PASQUIER Présidente de l'AS du golf de Seraincourt par Raffael SANTAMARIA	8 voix

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

La liste des membres de l'association,

La feuille de présence,

La copie de la convocation,

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,

Les statuts,

Les registres des procès verbaux des réunions de bureau et des assemblées,

Le registre spécial.

Le Président expose à l'assemblée, qu'aucune question complémentaire n'a été transmise au bureau, sur l'ordre du jour adressé tant, aux Présidents de la FFG et de la ligue, qu'aux membres du comité, il rappelle en conséquence, que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport sur la gestion morale et sportive du comité,
- Lecture et approbation du rapport sur la situation financière,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Quitus de gestion aux membres du bureau,
- Affectation du résultat,
- Election des membres du bureau 2017 - 2020
- Approbation du projet sportif et développement,
- Fixation du montant de la cotisation annuelle 2017,
- Vote du budget prévisionnel 2017,
- Questions diverses.

Après différents échanges de vue et d'informations, il est passé au texte des résolutions.

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Président François MICHELS sur la gestion morale et de Muriel FOULQUIE sur la politique sportive du comité, approuve lesdits rapports.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport sur la situation financière de l'association, approuve ledit rapport et les informations fournies.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée, après avoir étudié les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 qui laissent apparaître :

Montant des recettes :	25933,71 €
Total des dépenses :	29295,04 €
Déficit d'exploitation de :	-3361,33 €

Approuve les comptes qui lui sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve aux membres du bureau pour leur gestion et mission pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'affecter le déficit d'exploitation de 3361,33 € au compte report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Election des membres du bureau.

Le Président expose à l'assemblée, qu'une seule liste de candidats conduite par François MICHELS a été adressée au siège du comité après l'appel à candidature réalisé selon les dispositions statutaires. La liste suivante est proposée aux membres du comité pour l'élection à savoir :

Muriel FOULQUIE, Fabienne LAMBERT, Arlène MLODZIK, Danièle NEGRE, Robert BACHMANN, Michel DEBOVE, Thierry DUGROSPREZ, Jean Christophe GAUDRAY et François MICHELS

Des votes, il ressort, que les postulants portés sur la liste présentée par François MICHELS sont élus à la majorité des suffrages exprimés, en qualité de membres du bureau du comité départemental du Val d'Oise, pour une durée de 4 ans.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du projet sportif et de développement présenté par Muriel FOULQUIE responsable sportif, approuve ce projet.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'assemblée, sur proposition du bureau, décide de modifier la cotisation annuelle des membres du comité et de la fixer à 50 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'assemblée approuve le budget prévisionnel 2017 proposé par le bureau pour un total de 25000 €.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Pas de questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les membres du comité départemental de leur présence, puis lève la séance à 20 heures 20.

Le Président
François MICHELS

Le Secrétaire général
Patrick POULIN